



ANS

**DÉCLARATION
UNIVERSELLE DES
DROITS DE L'HOMME**

#STANDUP4HUMANRIGHTS

P R O G R A M M E

L'adoption de la **Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)**

a marqué un moment clé de l'histoire récente. En effet, la fin de la Seconde Guerre mondiale et les actes de barbarie commis durant celle-ci ont conduit à la rédaction de la Déclaration au sein des Nations unies.

Ainsi, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948. Elle constitue depuis le texte de référence du système international des droits humains.

Au total, 30 articles rassemblent les libertés et protections qui appartiennent à chacun·e d'entre nous. Ils sont fondés sur les principes de dignité, d'égalité et de respect mutuel – indépendamment de l'âge, de la nationalité, du genre, de l'origine ethnique, des convictions religieuses et de l'orientation sexuelle.

Les principes que la Déclaration expose ont servi de base pour l'élaboration de nombreux autres traités relatifs à ces droits.

La DUDH est le document le plus traduit de l'histoire. Elle est source d'inspiration et de réflexion.

Depuis 1948, le champ d'application des droits humains a continué de s'élargir et nous pouvons aujourd'hui constater les importantes avancées réalisées au cours des 70 dernières années. Il existe désormais un cadre institutionnel et juridique international assez complet en ce qui concerne les droits humains, basé sur un ensemble de conventions et d'importants mécanismes de protection.

Cependant, beaucoup reste encore à faire pour que les droits humains soient véritablement appliqués et respectés. Car malgré les progrès réalisés, les aspirations de la DUDH n'ont pas toutes été pleinement mises en œuvre, et dans certains États les droits qu'elle énonce sont régulièrement bafoués.

Il existe des États qui, régulièrement, harcèlent, arrêtent de façon arbitraire, font disparaître ou tuent des défenseur·e·s des droits humains, des journalistes et des militant·e·s parce qu'ils ont revendiqué des droits énoncés dans la DUDH.

De plus, des actes de barbarie continuent d'être perpétrés sans répit et à grande échelle, par exemple au Myanmar, au Soudan du Sud, en Syrie et au Yémen, pour ne citer que ces quelques pays.

Le progrès dans le respect des droits humains se fait par vagues et non de façon linéaire. Mais certains États - qui ont pourtant adopté la DUDH il y a 70 ans – semblent ne pas se soucier de sa mise en œuvre effective.

En attendant, les tribunaux internationaux, des organisations comme Amnesty International et des citoyen·ne·s engagé·e·s se chargent de rappeler aux gouvernements concernés l'existence du système de défense des droits humains.



La soirée sera introduite par **Gilbert Pregno**, président de la CCDH et par S. E. Monsieur **Christian Fotsch**, Ambassadeur de Suisse.

THÉÂTRE D'ESCH

Art.13

🕒 **lun 10|12 • 19:30**

Art.13 est une pièce pour 3 danseurs et un musicien qui parle de migrations dans notre société actuelle. La pièce met à nu une société saturée par les médias, qui semble en grande partie indifférente aux sujets d'actualité. Sur scène, différentes formes et causes de migration avec divers impacts s'entremêlent, dressant ainsi un tableau déboussolé de la réalité. La pièce parle des rêves mobilisateurs et des illusions que notre société produit et maintient. C'est dans ce climat variable que les danseurs explorent la fragilité humaine. Alors que certains moments bousculent le spectateur, d'autres, en revanche, le plongent dans une atmosphère poétique et sensible.

L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS À L'ÉPREUVE DES DROITS DE L'HOMME

Alors même qu'il est toujours question de la crise humanitaire des réfugiés, d'aucuns évoquent une crise d'humanité qui elle découle du fait que beaucoup de pays se trouvent dans l'incapacité d'offrir une terre d'accueil aux milliers de femmes, d'hommes et d'enfants qui fuient la guerre et la précarité.

Cela cache notre propre fragilité à nous ouvrir à un partage de nos acquis avec des personnes en grande nécessité. Nous savons que près de 6.500 personnes sont détenues dans des prisons en Afrique du nord, surtout en Libye. Certaines y sont torturées, vendues comme des esclaves. La mer méditerranéenne est un grand cimetière qui recueille les restes de plus de 33.000 corps. Ceux qui arrivent en Europe sont des proies faciles pour les trafiquants d'êtres humains, dont le commerce est florissant et atteint des sommets comparables au commerce des drogues ou des armes. Ils ont souvent été torturés, violentés pour rembourser leur dette qu'ils avaient contractée pour payer leur traversée.

Il faut reconnaître que dans beaucoup de pays, il y a une mobilisation pour offrir un refuge à ces personnes. Les pouvoirs publics s'investissent tout comme aussi des bénévoles qui sans se soucier de la couverture des médias s'affairent au jour le jour pour accompagner ces personnes.

Le verre d'amitié sera offert par la CCDH et l'Ambassade de Suisse à l'issue de la table-ronde.

Le spectacle ainsi que la table-ronde se dérouleront en français.



Commission consultative
des Droits de l'Homme
du Grand-Duché de Luxembourg



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération Suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse à Luxembourg



NEIMËNSTER

MONSIEUR

Une pièce surréaliste sur la solitude.
D'après l'incroyable histoire de
Monsieur Marcel Creton.

🕒 dim 09|12 • 16:00 / Agora

🕒 mar 11|12 • 10:00 / Krieps

12€ / 6€ (réd.) / 1,50€ (Kulturpass)
60' / Sans paroles / Tout public (de 8 à 99 ans)

Avec: Luc Brumagne / Claire Vienne -
dramaturgie et mise en scène / Daniel Lesage
- scénographie / Création du Théâtre de la
communauté

Monsieur nous invite dans son abri. Il dort sur un tas de livres qui le réchauffe. Ça lui raconte la richesse du monde. Le désir de musique le réveille, alors *Monsieur* joue. *Monsieur* s'étire, se lave, mange. *Monsieur* écoute le bonheur. Son bonheur à lui est en suspension. Par la force de sa mémoire et de son imaginaire, il résiste.

Sans un mot, *Monsieur* nous accueille dans sa vie. On y observe le quotidien d'un homme isolé, sans grande richesse matérielle mais visiblement animé d'un imaginaire luxuriant.

Dans son intérieur couvert de livres, il pratique le violoncelle, trempe sa tartine dans le café en écoutant une émission sur Aristote, nourrit les oiseaux des miettes qui restent, parcourt de mystérieux registres, et poursuit sa journée au fil d'immuables rituels. Sauf qu'aujourd'hui, c'est son anniversaire et les petites surprises qu'il s'est ménagées vont souligner combien il se sent seul. Il résiste, se prend pour Dalida, s'accroche à de petits bonheurs minuscules mais finira tout de même par crier à l'aide.

Bourré de détails surprenants, de boîtes à trésors, de recoins en trompe-l'œil, le décor nous soude à "*Monsieur*", tandis que le jeu de Luc Brumagne achève de nous faire chavirer.

A l'issue de la représentation, le réseau luxembourgeois de la Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh vous propose d'échanger en compagnie de l'artiste sur les questions soulevées par Monsieur autour d'un vin chaud ou d'un chocolat.

NEIMËNSTER

Milo Rau interroge l'Europe

Le dramaturge et polémiste suisse présente sa double actualité à neimënster.

Empire

🕒 jeu 29|11 • 20:00

🕒 ven 30|11 • 20:00

Salle Robert Krieps

22 € / 9 € (réd.) / 1,50 € (Kulturpass)
120' / multilingue, avec surtitres en français et anglais

Trilogie européenne

🕒 08|11 > 27|01

Salles voûtées

Production multilingue avec traduction en français et allemand

Tous les jours de 11:00 > 18:00
Nocturne chaque mardi > 21:00
Entrée libre

Le public pourra découvrir du 8.11.2018 au 27.01.2019 l'installation vidéo Trilogie européenne. Inspirée de la Trilogie européenne de Milo Rau, elle illustre les concepts moral, politique, historique et émotionnel de l'Europe au travers de témoignages diffusés sur des écrans.

Les vidéos présentent huit acteurs racontant leurs histoires personnelles, intimes, explorant ainsi les fondements de la mémoire et de l'identité européennes sur fond de guerre et de génocide, de fondamentalisme religieux, d'exil et de déplacement.

neimënster présentera également, les 29 et 30 novembre 2018, la pièce Empire, le troisième acte du triptyque qui clôt la Trilogie européenne. Dans cette pièce, Milo Rau s'interroge sur le vrai visage de l'Europe vue depuis ses frontières? Qu'entend-on par refuge, par foyer? Comment raconter sur scène la douleur, la perte, un nouveau départ? Dernier volet de la trilogie entamée avec The Civil Wars et The Dark Ages, Empire déconstruit peu à peu le mythe d'une Europe unie à travers les témoignages saisissants de quatre comédiens grec, roumain, syrien et kurde qui nous racontent leurs histoires et leurs périples; histoires de fuite, de torture, de chagrin, de mort et de renaissance. A travers ces quatre récits d'exil, la pièce brouille les pistes entre théâtre et réalité et dépeint une Europe au passé marqué par d'innombrables crises et ruptures.



Festival des droits humains 2018 : célébrons le courage – nous en avons besoin !

Cette année, nous célébrons non seulement le 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) mais aussi les personnes qui la défendent. Le troisième Festival des droits humains d'Amnesty International Luxembourg se tiendra donc dans un contexte particulier et rendra hommage au courage des femmes défenseuses des droits humains.

En effet, plus que jamais, il est essentiel de défendre notre vision d'un monde fondé sur les valeurs de liberté et de respect des droits humains universels. Car un discours de haine menace de normaliser une discrimination massive de certains groupes marginalisés. C'est pourquoi, plus que jamais, nous avons besoin de personnes qui ont le courage de défendre les droits humains.

Autour du 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme, Amnesty International Luxembourg invite les citoyen-ne-s du Grand-Duché à participer aux événements du festival et à agir en faveur de neuf femmes qui ont fait preuve d'un courage exceptionnel : elles ont été harcelées, injustement emprisonnées ou même tuées en raison de leur engagement contre l'injustice.

- Expo photo – Place de la Résistance à Esch-sur-Alzette – Du 29 novembre à la fin février 2019
- Conférence-débat et remise du Medienpräis dans l'espace Plateforme des Rotondes le 4 décembre à 18h00
- Projection du film « A Cambodian Spring » – La Cinémathèque de la Ville de Luxembourg (17 Place du Théâtre, 2613 Luxembourg) – 7 décembre à 20h30
- Marche aux flambeaux et soirée d'écriture de lettres – Départ du centre-ville – le 10 décembre à 18h



© Amnesty International

PLACE DE LA RÉSISTANCE
Esch-sur-Alzette

Visages du courage

🕒 Jeudi 29/11 • 11:00

Une exposition coproduite par le Musée national de la Résistance et Amnesty International Luxembourg



ROTONDES:
EXPLORATIONS CULTURELLES
Tageblatt
LÉTZERBURG

Pour plus d'informations : www.amnesty.lu



© ZpB

PLACE DE LA RÉSISTANCE
Esch-sur-Alzette

La DUDH pas difficile

🕒 Jeudi 29/11 • 11:00

Une exposition coproduite par le Musée national de la Résistance et le Zentrum fir politesch Bildung

Place de la Résistance à Esch-sur-Alzette – Du 29 novembre à la fin février 2019

La démocratie vit de la participation et de l'engagement des citoyens. Il est donc important de rendre les informations sur les sujets politiques et sociaux accessibles à un plus grand nombre de personnes et de les encourager de cette manière à la citoyenneté active.

L'exposition open air comprend des extraits de la Déclaration universelle de 1948 en langage facile (Leichte Sprache), traduits en plusieurs langues. Elle est illustrée par des dessins réalisés dans le contexte d'un projet pédagogique avec les classes de l'enseignement fondamental d'Esch-sur-Alzette. Les contenus sont rédigés selon des règles spécifiques. Celles-ci favorisent une lecture plus facile.

Une présentation de livres pour enfants et jeunes à l'intérieur du Musée national de la Résistance complète l'exposition plein air.

L'exposition s'adresse au grand public en général et aux personnes ayant des difficultés d'apprentissage ou de lecture en particulier. Il s'agit également d'un outil pour l'enseignement ou pour l'éducation non formelle.





© ONU

Les États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), réunis en Assemblée générale au Palais de Chaillot, à Paris, adoptent la Déclaration universelle des droits de l'Homme, un texte définissant les droits de base devant s'appliquer à tous les êtres humains, le 7 décembre 1948.